Communiqué de presse

DÉVELOPPER nos territoires

Lundi 20 juin 2011

RD 936 Déviation de Saint-Trivier-sur-Moignans

Le Conseil général de l'Ain a engagé des études préalables à la réalisation de la déviation de Saint-Trivier-sur-Moignans.

A ce titre, des bureaux d'études mandatés pour effectuer un diagnostic sur une période de 12 mois par le Département sont susceptibles de se déplacer, de jour comme de nuit, sur l'ensemble du territoire communal.

Nous demandons aux habitants du secteur de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible.

En cas de doute ou de questions, vous pouvez contacter :

Monsieur Eric PELUS chargé d'opérations Direction des routes du Conseil général de l'Ain, 04 74 47 05 68.

Contact presse:

Conseil général de l'Ain Direction de la communication Tél. 04 74 32 32 16 Courriel : communication@cg01.fr

www.ain.fr

